

VILLE DE NARBONNE

SERVICES TECHNIQUES

10 Quai Dillon

**DEMANDE D OCCUPATION DES SOLS ET DE LA VOIE PUBLIQUE**

Nous soussignés,

**ENTREPRENEUR :**

Adresse :

Tél. :

**Coordonnées du responsable de chantier à contacter en cas de problèmes majeurs (y compris Week-end, soir et jours fériés) :**

NOM :

Adresse :

Tél.:

**Sollicitons l'autorisation d'occuper temporairement le sol de la voie publique,**

Adresse du chantier :

**Pour l'exécution de travaux :** (préciser la nature exacte des travaux)

**La voie publique sera occupée :**

- Echafaudage sur filate bois ou fer, d'une longueur de :
- Echafaudage sur tréteaux d'une longueur de :
- Echafaudage roulant d'une longueur de :
- Engins isolés :
- Emprise avec protection :
- Place de parking :

**Début des travaux :**     /     /

**Fin des travaux :**         /     /

**Les travaux envisagés sont-ils soumis à autorisation\*?**

Oui :                       N° et date d'autorisation :

Non :

*\*La demande effectuée est attirée sur le fait que toute création de plancher, tout changement de destination, de réfection partielle où totale de la toiture, toute modification de ravalement de façade sont soumis à autorisation préalable de travaux au titre du Code de l'Urbanisme.*

NOTA : Toute demande doit être **déposée 3 semaines avant la date** de début des travaux, **un plan détaillé du chantier** devra être joint spécifiant les dimensions des voies, des trottoirs, l'emprise exacte sollicitée, l'accès emprunté par les piétons et les incidences sur la circulation.

**« J'atteste avoir pris connaissance du règlement voirie et m'engage à l'appliquer\* ».**

*\*Toute demande incomplète sera refusée*

Le Responsable de Chantier

Fait à Narbonne, le

L'entrepreneur